

États financiers du

**BUREAU CANADIEN DE
L'ÉDUCATION INTERNATIONALE**

Et rapport des auditeurs indépendants

Exercice clos le 31 mars 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Bureau canadien de l'éducation internationale

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Bureau canadien de l'éducation internationale (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.P. / S.R.L. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 15 juin 2022

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État de la situation financière

Au 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	152 694 \$	200 326 \$
Placements à court terme (note 3)	434 318	597 874
Encaisse affectée à des projets (note 2)	25 697 566	17 132 576
Débiteurs et apports à recevoir	694 654	681 579
Charges payées d'avance	179 833	61 984
	<u>27 159 065</u>	<u>18 674 339</u>
Placements (note 3)	3 837 001	3 721 291
Immobilisations corporelles (note 4)	363 892	431 320
	<u>31 359 958 \$</u>	<u>22 826 950 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 017 867 \$	2 022 171 \$
Apports reportés	31 528	46 828
Apports reportés liés à l'encaisse affectée à des projets (note 2)	25 981 155	17 132 576
	<u>28 030 550</u>	<u>19 201 575</u>
Avantages incitatifs relatifs à un bail (note 7)	189 679	216 777
Actif net (note 8)		
Non grevé d'affectations	1 775 837	1 977 278
Investi en immobilisations corporelles	363 892	431 320
Grevé d'affectations internes	1 000 000	1 000 000
	<u>3 139 729</u>	<u>3 408 598</u>
Éventualités et garanties (note 10)		
Engagements (note 11)		
	<u>31 359 958 \$</u>	<u>22 826 950 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Produits		
Montant brut des apports pour les projets	33 643 633 \$	37 184 268 \$
Moins : charges directes des projets	30 369 711	33 098 630
Montant net des apports pour les projets	3 273 922	4 085 638
Droits d'inscription au congrès	379 650	344 645
Cotisations des membres	625 719	176 053
Intérêts et placements	211 019	139 011
Divers	434 110	129 709
	4 924 420	4 875 056
Charges		
Salaires et charges sociales	3 104 733	3 362 710
Honoraires professionnels		
Contrats	899 236	865 449
Avocats et vérificateurs	57 715	56 590
Installations pour le congrès et les ateliers	15 363	6 294
Loyer	258 402	210 024
Location et entretien du matériel	192 407	106 213
Déplacements (note 9)	27 758	4 300
Fournitures et charges diverses	97 926	98 006
Amortissement des immobilisations corporelles	67 428	69 266
Livres, abonnements et cotisations	12 972	32 374
Téléphone	115 837	63 341
Assurances	48 008	39 830
Promotion	20 823	35 556
Traduction	71 969	71 653
Impression et photocopies	3 005	3 108
Subventions, droits et prix - projets	58 720	7 227
Affranchissement et messagerie	6 758	1 910
	5 059 060	5 033 851
Insuffisance des produits sur les charges, avant les éléments ci-dessous	(134 640)	(158 795)
Variation de gains (pertes) net(te)s non réalisé(e) sur les placements	(134 229)	349 032
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(268 869)\$	190 237 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	Non grevé d'affectations	Investi en immobilisations corporelles	Grevé d'affectations internes	Total 2022	Total 2021
Actif net au début de l'exercice	1 977 278 \$	431 320 \$	1 000 000 \$	3 408 598 \$	3 218 361 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(268 869)	–	–	(268 869)	190 237
Amortissement des immobilisations corporelles	67 428	(67 428)	–	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	1 775 837 \$	363 892 \$	1 000 000 \$	3 139 729 \$	3 408 598 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(268 869)\$	190 237 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	67 428	69 266
Pertes (gains) net(te)s non réalisé(e) sur les placements	134 229	(349 032)
Variation du fonds de roulement hors caisse lié au fonctionnement		
Encaisse affectée à des projets	(8 564 990)	8 753 038
Débiteurs et apports à recevoir	(13 075)	(147 947)
Charges payées d'avance	(117 849)	30 553
Créditeurs et des charges à payer	(4 304)	189 301
Apports reportés	(15 300)	4 410
Apports reportés liés à l'encaisse affectée à des projets	8 848 579	(8 723 038)
	65 849	16 788
Financement		
Amortissement d'incitatif à la location	(27 098)	(27 098)
Activités d'investissement nette (acquisitions et cessions)	(86 383)	96 125
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(47 632)	85 815
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	200 326	114 511
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	152 694 \$	200 326 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

Les activités du Bureau canadien de l'éducation internationale (le « Bureau ») comprennent la sensibilisation du public, des services de recherche et d'information, des programmes de formation, la gestion de bourses, le perfectionnement des professionnels de l'éducation internationale et un éventail d'autres services destinés aux membres et aux apprenants. Le Bureau participe à des projets coopératifs de mise en valeur du potentiel humain, de renforcement organisationnel et de perfectionnement des ressources humaines.

Le Bureau a notamment pour mission de favoriser la diffusion du savoir outre-frontières en assurant une aide technique et en fournissant des services d'information et de soutien.

Les membres du Bureau comprennent des collègues, des universités, des commissions scolaires, des organismes et des particuliers.

Le Bureau est constitué sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 19 novembre 2014, le Bureau a transité son statut conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Le Bureau est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149(1)f) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, est exempt d'impôt sur le revenu.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, dont les suivantes qui sont les plus importantes :

a) Constatation des produits

Le Bureau tire ses produits de diverses sources. Les produits sont constatés comme suit :

- i) Le Bureau tire des produits de programmes et de contrats d'Affaires mondiales Canada, d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada et d'autres sources privées et étrangères. Les produits générés par des contrats pluriannuels sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux en fonction de la tranche des dépenses totales du contrat engagées à la date du bilan par rapport au budget total du projet. Les apports liés à des projets précis qui se prolongent après la fin de l'exercice sont reportés dans la mesure où les dépenses correspondantes n'ont pas été engagées. Une perte est constatée pour les projets lorsqu'il est prévu que le total des dépenses excédera le total des apports.

Les produits tirés des projets annuels sont constatés lorsque le projet est réalisé.

- ii) Les droits d'inscription au congrès sont constatés dans la période où le congrès a lieu.
- iii) Les cotisations des membres sont constatées au cours de l'année de cotisation.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le Bureau définit la trésorerie et les équivalents de trésorerie comme étant des placements facilement monnayables, assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. Le Bureau a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement et sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, le Bureau détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme que le Bureau prévoit d'obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, le Bureau comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la valeur comptable initiale.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Bureau de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les durées de vie suivantes :

	Durée de vie utile
Ordinateurs et matériel	3 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	Durée de vie du bail

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Opérations de change

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats.

f) Charges

À l'état des résultats, le Bureau classe ses charges par objet, sauf pour les charges directes des projets et projets spéciaux.

Les charges sont constatées dans l'exercice où elles sont engagées et inscrites sous les activités ou les projets auxquels elles sont directement reliées. Le Bureau ne ventile pas les charges entre les activités et les projets après leur constatation initiale.

g) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et, si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont constatés aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

h) Avantages incitatifs relatifs à un bail:

Les avantages incitatifs relatifs à un bail affèrent aux améliorations locatives pour lesquelles une allocation fut reçue par Bureau pour ses locaux loués. Les avantages sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

2. Encaisse affectée à des projets

L'encaisse affectée à des projets consiste en des fonds reçus à l'avance de la part d'organismes de financement, fonds qui, selon les modalités de l'accord, doivent être conservés dans des comptes bancaires distincts et ne doivent être utilisés que pour payer les coûts d'un projet précis.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

3. Placements

	2022		2021	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 373 \$	14 373 \$	20 480 \$	20 480 \$
Certificats de placement garanti	–	–	75 000	75 000
Titres à revenu fixe	2 357 236	2 345 169	2 644 738	2 622 818
Actions	1 899 710	1 489 301	1 578 947	1 387 975
	4 271 319	3 848 843	4 319 165	4 106 273
Moins :				
Placements à court terme	434 318	434 318	597 874	597 874
	3 837 001 \$	3 414 525 \$	3 721 291 \$	3 508 399 \$

Les titres à revenu fixe détenus par le Bureau consistent en des obligations d'État et des obligations de sociétés de haute qualité.

Ces titres sont assortis de taux d'intérêt effectifs variant de 2,95 % à 4,82 % et leurs échéances varient de septembre 2022 à juillet 2029.

4. Immobilisations corporelles

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2022	2021
			Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Ordinateurs et matériel	1 102 473 \$	1 102 473 \$	– \$	12 738 \$
Mobilier et agencements	215 359	78 080	137 279	159 595
Améliorations locatives	323 732	97 119	226 613	258 987
	1 641 564 \$	1 277 672 \$	363 892 \$	431 320 \$

Le prix coûtant et l'amortissement cumulé au 31 mars 2021 se sont élevés respectivement à 1 641 564 \$ et 1 210 244 \$.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

5. Dette bancaire

Le Bureau a accès à une marge de crédit de 400 000 \$. Cette marge est payable sur demande et accumule le taux d'intérêts prime de la banque, calcule et payable mensuellement. En date du 31 mars 2022, le Bureau avait des retraits sur sa ligne de crédit de néant \$ (néant \$ en 2021).

6. Crédoiteurs et charges à payer

Sont incluses dans les crédoiteurs et charges à payer les sommes à remettre à l'État de néant \$ (néant \$ en 2021), ce qui inclut la taxe de vente harmonisée et les diverses cotisations sociales.

7. Avantages incitatifs relatifs à un bail:

Le Bureau a signé une entente de bail à long terme et a négocié des avantages incitatifs relatifs au bail pour ses locaux d'un montant de 270 972 \$. Le montant sera amorti utilisant la méthode de ligne droite sur la durée du bail, débutant le 1^{er} avril 2019.

8. Actif net

a) Objectif

Le Bureau gère son capital en établissant des actifs nets grevés d'affectations d'origine interne et en y versant des fonds en vue de projets ou programmes prévus dans l'avenir. Ces affectations sont présentées à la note 8 b).

Le Bureau n'est pas assujéti à des exigences externes sur le plan du capital et sa stratégie globale en matière de capital demeure inchangée depuis l'exercice terminé le 31 mars 2021.

b) Actif net grevé d'affectations internes

De temps à autre, le conseil d'administration approuve l'affectation à des fins précises de fonds habituellement non affectés. Ces fonds sont constatés aux états financiers à titre d'actif grevé d'affectations internes.

9. Déplacements

	2022	2021
Personnel	13 406 \$	773 \$
Conseil d'administration et comités	14 352	3 527
	27 758 \$	4 300 \$

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

10. Éventualités et garanties

a) Produits provenant de projets

Les modalités des accords de contribution permettent à l'État ou aux organismes de financement d'effectuer des vérifications afin de déterminer si les dépenses des projets respectent les modalités de l'accord de financement. Les dépenses inadmissibles, s'il y a lieu, peuvent entraîner le remboursement par le Bureau d'une partie des fonds. La direction estime que le Bureau n'a pas fait de dépenses inadmissibles importantes et, par conséquent, elle n'a constaté aucun passif lié à un remboursement. Les rajustements aux états financiers découlant de ces vérifications seront présentés dans la période au cours de laquelle ils seront connus.

b) Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Bureau a conclu des contrats de location de locaux et de matériel. Il est courant dans ce type d'opérations commerciales que le Bureau, à titre de locataire, accepte d'indemniser le locateur pour les dommages pouvant résulter de l'utilisation des biens loués. Le montant maximal pouvant découler de telles indemnisations ne peut raisonnablement être estimé. Le Bureau dispose d'une assurance de responsabilité civile visant les indemnisations éventuelles.

c) Lettres de garantie

Les organismes de financement peuvent exiger des lettres de crédit afin de garantir des avances contractuelles pour certains projets. En date du 31 mars 2022, le Bureau avait signé des lettres de crédit totalisant 962 000 \$ (1 562 000 \$ en 2021) afin de garantir ses obligations. De ce montant, la somme de 471 380 \$ (765 380 \$ en 2021) est garantie par un autre partenaire.

11. Engagements

Le Bureau s'est engagé à faire les paiements minimaux futurs suivants au titre de contrats de location de locaux et de matériel :

2023	145 003 \$
2024	143 033
2025	138 566
2026	138 566
2027 et les années suivantes	397 212
	<hr/>
	962 380 \$

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

12. Instruments financiers

Le Bureau est exposé aux risques suivants relatifs à ses instruments financiers :

a) Risque de change

Le Bureau s'expose à des risques financiers en raison des fluctuations des taux de change et de la volatilité de ces taux. Dans le cours normal de ses activités, le Bureau achète des biens et des services libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, le Bureau possède 12 330 102 \$ (13 126 134 \$ en 2021) en devise étrangère. Le Bureau ne s'engage pas dans des contrats de taux de change futures afin d'adresser ce risque.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Bureau ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations en temps voulu ou à un prix raisonnable. Le Bureau gère son risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare ses prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. Le Bureau s'expose à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il évalue continuellement ses débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. En 2022, le Bureau n'a pas jugé nécessaire d'établir une provision pour créances douteuses.

d) Risque de taux d'intérêt

Le Bureau s'expose à un risque de taux d'intérêt sur ses placements à revenu fixe. La note 3 contient des détails additionnels sur les placements du Bureau.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de la fluctuation des cours. Le Bureau ne croit pas être exposé à d'autre risque de prix significatif relatif à ses instruments financiers.

13. Régime de retraite

Le Bureau administre son propre régime de retraite à cotisations déterminées, lequel est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario.

Le régime de retraite des employés du Bureau est un régime à cotisations déterminées couvrant tous les employés du Bureau qui satisfont aux exigences d'admissibilité précisées dans le texte du régime. Le Bureau verse un pourcentage du salaire brut de tous les employés participant au régime de retraite. Au cours de l'exercice, le Bureau a versé environ 262 172 \$ (324 031 \$ en 2021) dans la caisse de retraite, montant inclus dans les salaires et charges sociales.

BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

14. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation en adopté pour l'exercice considéré.

15. Impact de la pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que l'épidémie de COVID-19 (COVID-19) avait atteint des proportions pandémiques. Cette pandémie a fortement perturbé les milieux financiers, boursiers et sociaux du Canada et du monde entier.

Du moment de la déclaration de la pandémie à celui de l'approbation des présents états financiers, l'Organisation avait pris les mesures suivantes en lien avec la COVID-19 :

- le Bureau est fermé jusqu'à nouvel ordre et les employées travaillent à domicile;
- le Bureau a suspendu les voyages à l'intérieur du pays et à l'étranger, ainsi que les réunions en personne.

À cause de ces mesures, les revenus des programmes et les coûts relatifs ont diminué.

a) Événements subséquents liés à la COVID-19 :

Les états financiers doivent être ajustés lorsque des événements survenus entre la date des états financiers et la date du rapport des auditeurs fournissent un supplément d'information suffisant à l'égard de situations qui existaient en fin d'exercice. À la suite de l'évaluation des répercussions financières par la direction, il est inutile d'apporter d'autres rajustements aux états financiers.

b) L'impact de la pandémie de COVID-19 au risques financiers :

La durée et l'ampleur ultimes de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités et la situation financière du Bureau ne sont pas connues pour le moment.